



Accès sortie de secours immeuble

Par **Linda2015**, le **06/07/2015** à **22:18**

Bonjour

Je suis au 5ème étage d'un immeuble, et à mon étage, il y a une sortie de secours via un escalier qui débouche sur la terrasse de l'immeuble. Pour sortir sur cette terrasse, il y a aussi une porte à la fin de l'escalier et elle est fermée à clé par France Telecom. FT a fermé cette porte un jour suite à un vol de pc.

J'ai demandé à FT d'ouvrir cette porte mais aucune réaction. ni du syndic.

Comment les forcer ? car ça n'est pas sécuritaire en cas d'incendie...

Merci pour votre retour,

Par **janus2fr**, le **07/07/2015** à **07:49**

Bonjour,

Quel est le rapport entre France Telecom et cet immeuble ?

Vous parlez de syndic, il s'agit donc d'une copropriété, je ne vois pas pour quelle raison France Telecom aurait alors la moindre autorité sur les parties communes de l'immeuble.

Par **Linda2015**, le **08/07/2015** à **12:19**

oui excusez moi... je précise : ils sont aussi co-proprétaires de la co-propriété dans laquelle j'habite (constituée de 3 immeubles au total) et un bâtiment de FT est voisin (collé même de notre co-propriété).

Les voleurs sont passés par notre co-propriété et cet escalier et les toits de mon immeuble pour atteindre les fenêtres de le batiment FT et aller voler leurs PC.

Donc pour que ces voleurs ne puissent pas passer pas la terrasse de mon immeubles, FT a ordonné la fermeture à clé de cette porte . Or c'est une sortie de secours en cas d'incendie pour les personnes qui habitent au dernier étage, comme moi !!!

Cdt

Par **janus2fr**, le **08/07/2015** à **13:15**

France Telecom n'a pas le pouvoir d'ordonner quoi que ce soit à ce sujet.

Vous demandez au syndic (par LRAR) de rouvrir immédiatement cette sortie de secours au nom de la sécurité.

S'il ne s'exécute pas, il faudra mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.